

Gignac infos

Magazine de la ville de Gignac

Été 2011

Actualités > 4

Budget 2011

Festivités > 13

Fête du Sauvignon
Samedi 6 août

Sport > 15

Volley : Les cadets,
champions de l'Hérault

Prévention > 18

Plan canicule :
recensement des
personnes vulnérables

Enfance Jeunesse

Les coulisses du restaurant scolaire

Dossier > 10

Edito



Jean-Marcel Jover, Maire de Gignac

Les travaux
d'aujourd'hui
préparent la ville
de demain



Notre cité grandit et se développe sous l'action conjuguée d'une urbanisation équilibrée et d'une mise à niveau des équipements collectifs au service d'une population soucieuse de sa qualité de vie et des prestations offertes par une commune qui a choisi le dynamisme face à l'immobilisme.

Il est vrai que les chantiers qui fleurissent ici et là perturbent temporairement la vie quotidienne des entreprises, des usagers, des commerçants mais pour quels résultats ?...

Il appartiendra à chacun, malgré les nuisances occasionnées, de juger, en temps opportun, la qualité des investissements réalisés et de mesurer leur répercussion sur la vie économique, sociale, culturelle et touristique.

Je sais, par expérience, qu'on ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs et je confirme que la municipalité, dont j'assume totalement les options, n'est ni sourde ni aveugle. Elle s'emploie activement et avec détermination à donner de la ville une image valorisée au cœur d'un territoire en devenant en préservant patrimoine et traditions, en misant sur son développement économique, en offrant aux usagers des services publics de proximité compétents et modernisés.

Une feuille de route, des objectifs à atteindre en dépit des difficultés actuelles et des obstacles dressés, la volonté pour réussir un challenge à notre portée...



Rendez-vous
à ne pas manquer !

Retrouvons nous...

> **Mercredi 13 juillet**
à l'occasion d'une rencontre qui permettra de présenter aux habitants les propositions d'aménagement dans le cadre de l'étude urbaine sur le centre ville 18h en Mairie

> **Mardi 6 septembre**
lors d'une réunion d'information sur les énergies et sur le projet d'implantation d'un parc éolien à Gignac 19h en Mairie

> **Vendredi 30 septembre**
pour faire le bilan des actions municipales des 3 dernières années lors d'une réunion publique de mi-mandat 18h30 à l'Espace Culturel

Sommaire

Gignac
Agenda > 2

Gignac
Actualités > 4

Gignac
À la loupe > 10

Gignac
À Vivre

Sortir > 12

Bouger > 14

Grandir > 16

Aider > 18

Préserver > 19

Se souvenir > 19

Gignac
Gignacois > 20



Gignac infos été 2011, magazine de la ville de Gignac
Parutions trimestrielles : janvier - avril - juillet - octobre
Imprimé sur papier recyclé à 2 700 exemplaires et distribué gratuitement dans toutes les boîtes à lettres de la ville

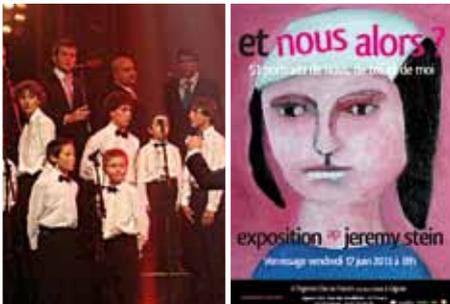
Responsable de publication : Jean Marcel Jover, Maire
Rédacteur en chef : Christian Lassalvy, 1^{er} adjoint délégué à la communication
Rédaction et conception graphique : Sandra Thomas, chargée de communication
Relecture : Angeline Rafalès - Virginie Bardeau
Sous la direction de Sylvie Bonnier, directrice générale des services
Photos : Ville de Gignac, associations, Joseph Gilland...
Edition : Média Information : 04 67 99 85 85 / Réalisation : Image'in : 04 67 23 04 15
Impression : ACI : 04 67 16 07 59 / Distribution : A2P : 06 10 23 79 81

Ville de Gignac - Place Auguste Ducornot - BP 48 - 34 150 Gignac - Tél. : 04 67 57 01 70 / Fax : 04 67 57 25 65
www.ville-gignac.com - contact@ville-gignac.com



Papier recyclé





Juillet

Jusqu'au 15 juillet

Exposition « Et nous alors ? »
de Jeremy Stein, artiste / graphiste
Agence Oui au Forum rue des Armillières
Contact : Agence Oui - 04 67 59 40 69
Voir article p. 12

Vendredi 1^{er} juillet

Concert :
Misticrick (musique des Antilles)
19h30 à 23h - place de Verdun
Contact : La Muse Papilles - 09 81 81 98 12

Samedi 2 juillet

Concert : Les zélés men terre
(batteries, saxo, sample...)
11h à 13h - place de Verdun
Contact : La Muse Papilles - 09 81 81 98 12

Jedi 7 juillet

Concert : Sarahysha (jazz, bossa, samba)
19h30 à 23h - place de Verdun
Contact : La Muse Papilles - 09 81 81 98 12

Jedi 7 et vendredi 8 juillet

Atelier plage
10h à 12h - Médiathèque
A partir de 8 ans - Sur inscription
Contact : Plaisir de lire, cultures vivantes
et Médiathèque municipale
04 67 57 03 83

Vendredi 8 juillet

Concert : Jo
19h30 à 23h - place de Verdun
Contact : La Muse Papilles - 09 81 81 98 12

Mardi 12 juillet

Atelier de fabrication de « livres pop up »
9h30 à 12h - Médiathèque
A partir de 8 ans - Sur inscription
Contact : Plaisir de lire, cultures vivantes
et Médiathèque municipale
04 67 57 03 83

Mercredi 13 juillet

Rencontre entre élus, habitants et professionnels autour de l'aménagement du centre historique
18h - en Mairie (salle des mariages)
Contact : Ville de Gignac : 04 67 57 01 69
Fête nationale : retraite aux flambeaux
21h30 - Départ place de Verdun
sous le porche
Contact : Ville de Gignac - 04 67 57 01 69

Jedi 14 juillet

Fête nationale : Feu d'artifice et bal
16h30 : Mât de cocagne
22h : Feu d'artifice à la Meuse
23h : Bal sur l'Esplanade
Contact : Ville de Gignac - 04 67 57 01 69

Vendredi 15 juillet

Concert : Olivier l'Hôte
19h30 à 23h - place de Verdun
Contact : La Muse Papilles - 09 81 81 98 12

Du 15 au 30 juillet

Tournoi open de tennis
Contact : Tennis club - 04 67 57 96 36

Samedi 16 juillet

Concert des petits chanteurs d'Asnières et des Poppys
21h - Esplanade
Contact : Ville de Gignac - 04 67 57 01 69
Voir article p. 13

Mardi 19 et mercredi 20 juillet

Atelier de fabrication de livres d'artiste
A partir de 8 ans - Sur inscription
10h à 12h - Médiathèque
Contact : Plaisir de lire, cultures vivantes
et Médiathèque municipale
04 67 57 03 83

Jedi 21 juillet

Marché nocturne
18h à 23h - Esplanade
Contact : L'association des commerçants
Gignation - 04 67 57 97 09

Vendredi 22 juillet

Concert : Khol
19h30 à 23h - place de Verdun
Contact : La Muse Papilles - 09 81 81 98 12

Samedi 23 juillet

Bal avec l'orchestre Greg Aria (variétés)
21h - Esplanade
Contact : Gignac Festivités - 06 74 04 80 88

Vendredi 29 juillet

Concert : Grügrü (fusion jazz)
19h30 à 23h - place de Verdun
Contact : La Muse Papilles - 09 81 81 98 12

Samedi 30 juillet

Loto d'été
17h30 - Gymnase le Rival
20h : repas (15 €)
Contact : Amicale du 3^{ème} âge
06 73 17 19 23

Août

Vendredi 5 août

Concert : les barbiches tourneurs
19h30 à 23h - place de Verdun
Contact : La Muse Papilles - 09 81 81 98 12

Samedi 6 août

Fête du Sauvignon et concert de Claude Montelon
19h - Cave coopérative
Contact : Ville de Gignac : 04 67 57 01 69
Voir article p. 13

Vendredi 12 août

Concert : Troubadelic
(acoustique, rock, folk)

19h30 à 23h - place de Verdun
Contact : La Muse Papilles - 09 81 81 98 12

Vendredi 19 août

Concert : James Benton
(alternatif, rock, folk)

19h30 à 23h - place de Verdun
Contact : La Muse Papilles - 09 81 81 98 12

Vendredi 26 août

Concert : Jeune goinfre
(électro acoustique et poétique)

19h30 à 23h - place de Verdun
Contact : La Muse Papilles - 09 81 81 98 12

Samedi 27 août

Concert : Les zélés men terre
(batteries, saxo, sample...)

11h à 13h - place de Verdun
Contact : La Muse Papilles - 09 81 81 98 12

Dimanche 28 août

Rassemblement de Harley Davidson
(Brescoudos)

8h à 10h - Esplanade et Jeu de Ballon
Contact : Ville de Gignac : 04 67 57 01 69

Septembre

Samedi 3 septembre

Fête des associations

15h à 18h - Esplanade
Contact : Centre Social - 04 34 26 50 83

Dimanche 4 septembre

Vide Grenier

Parking du théâtre
Contact : Club du Micocoulier
06 24 87 30 52

Mardi 6 septembre

Exposition et permanence sur le thème de l'éolien et de l'énergie

10h à 12h et de 13h à 18h
en Mairie (salle des mariages)
Réunion d'information sur le projet d'implantation d'un parc éolien à Gignac
19h - en Mairie (salle des mariages)
Contact : Ville de Gignac : 04 67 57 01 69

Mercredi 7 septembre

Exposition et permanence sur le thème de l'éolien et de l'énergie

10h à 12h et de 13h à 19h
en Mairie (salle des mariages)
Contact : Ville de Gignac - 04 67 57 01 69

Vendredi 9 septembre

Portes ouvertes du restaurant scolaire

Contact : Restaurant scolaire
4 67 57 67 61

Du 9 septembre au 8 octobre

Exposition « Textile » de Christine Fayon
Médiathèque - Aux horaires d'ouverture
Vernissage : Vendredi 9 septembre à 19h
Contact : Plaisir de lire, cultures vivantes

et Médiathèque municipale
04 67 57 03 83

Voir article p. 12

Du 12 au 23 septembre

Retrait et dépôt des candidatures pour l'élection du conseil municipal des enfants dans les trois écoles primaires de Gignac

Contact : Service enfance jeunesse
04 67 57 01 26

Mi-septembre

Cérémonie en mémoire des généraux d'empire Claparède et Slivarich

Contact : Ville de Gignac - 04 67 57 01 69

Vendredi 16 septembre

Ouverture de la saison culturelle et concert de Renaud Gremillon
(classique jazz)

A partir de 19h - Espace culturel
Contact : Office Culturel - 04 67 56 10 32

Samedi 17 septembre

Journée du patrimoine visite du barrage hydroélectrique de la Meuse

10h à 12h ou 14h à 16h
Rendez-vous devant le camping municipal la Meuse (route d'Aniane)
Contact : Gignac Energie - 04 67 57 52 30

Vendredi 23 septembre

Nuit des chercheurs

A partir de 18h - Espace culturel
Contact : Office Culturel - 04 67 56 10 32
Voir article p. 12

Dimanche 25 septembre

Tambouri'fête

Dès 10h - Jeu de Ballon
Contact : Communauté de communes Vallée de l'Hérault
Voir article p. 15

Mardi 27 septembre

Soirée des champions

18h30 - Chai de la Gare
Contact : Office municipal des sports
04 67 57 01 69
Voir article p. 15

Mercredi 28 septembre

Conférence débat : la ressource en eau dans le bassin du fleuve Hérault

20h - Médiathèque
Contact : Demain la Terre !
04 67 57 25 44
Voir article p. 19

Vendredi 30 septembre

Réunion publique de mi-mandat

18h30 - Espace culturel
Contact : Ville de Gignac : 04 67 57 01 69

Mardi 4 octobre

Elections du conseil municipal des enfants

17h15 : dépouillement en Mairie
Contact : Service enfance jeunesse
04 67 57 01 26

+ d'infos

Sites à consulter

Ville de Gignac

> www.ville-gignac.com

Office Culturel

> www.oc-gignac.fr

Office d'Animation

> www.office-gignac.fr

Alerte mail

Inscrivez vous au 04 67 57 01 69

pour recevoir l'annonce des événements importants

Adresses utiles

Bureau de l'Office Culturel

Théâtre, avenue du mas Salat

Salle Georges Frayssinhes

rue Pierre Curie

Chai de la Gare

2 boulevard du Moulin

Espace sportif

avenue du mas Salat

Hôtel Adhémar

23 Grand'rue

Gymnase le Rival

Avenue du mas Salat

Médiathèque municipale

place du Jeu de Ballon

Parc de la Meuse

Chemin de la Meuse
Direction route d'Aniane

Salle André Maurel

17 boulevard de l'Esplanade

Salle du Couvent

rue Georges Clémenceau

Salle Gilbert Sénès

place de Verdun

Stade et salle Guy Paulet

avenue Jean Borel

Stade stabilisé

boulevard du Moulin

Théâtre de l'Espace culturel

avenue du mas Salat

BUDGET 2011

L'intelligence du compromis vis-à-vis des contraintes budgétaires

C'est dans un contexte toujours difficile où les réformes successives imposées par l'Etat impactent lourdement les budgets communaux que le conseil municipal a adopté le budget primitif le 7 avril dernier. Ce budget s'élève, hors opération d'ordre et capacité d'autofinancement, à 10 407 994 €, divisé en deux sections obligatoirement équilibrées : 4 940 724 € en fonctionnement et 5 467 270 € en investissement.

Un budget rigoureux qui garde comme principaux objectifs la qualité de vie et de services pour les Gignacois et le soutien aux associations

De la rigueur dans les dépenses de fonctionnement

La politique d'économie mise en place ces dernières années se poursuit. Les années précédentes les contrats de téléphonie et d'assurance ont été revus, cette année il convient de mettre l'accent sur les économies d'énergie. Les dépenses à caractère général subissent une augmentation de 8,5% liée essentiellement à l'inflation touchant les produits courants, à l'augmentation galopante des différents combustibles, à l'augmentation de la population et à la mise en place d'un service payant géré par la Communauté des communes Vallée d'Hérault pour l'instruction des permis de construire et autres autorisation d'urbanisme (nouvelle charge imposée par le désengagement de l'Etat). Les charges de personnel augmentent de 3,8% cette année, ce chiffre correspond essentiellement à la progression régulière des carrières, puisqu'aucun recrutement ne sera réalisé en 2011. Les charges de gestion courante (participations obligatoires et subventions versées) sont en progression de 4.6%. Cette progression reflète l'effort croissant de la commune pour le milieu associatif.

Des investissements pluriannuels pour anticiper les besoins de demain

Côté dépenses...

C'est toujours dans un contexte de projets pluriannuels que s'élabore le budget d'investissement de l'année en cours, 2011 ne fait pas exception. Le montant des projets inscrits s'élève à 5 467 270 € et ils sont systématiquement

accompagnés de demandes de subventions. Soulignons qu'en l'absence de soutien financier sollicité, certains de ces projets ne seront pas réalisés.

Les grands investissements 2011 se déclinent suivant plusieurs axes :

> l'aménagement de la ville : la matérialisation du stationnement, l'aménagement de différents espaces urbains pour la sécurité et le bien être de tous. L'année 2011 verra se ter-

miner l'aménagement de l'Esplanade lieu de vie et de passage incontournable (418 200 € subventionné à 40%) ;

> le patrimoine : la réhabilitation de la Tour (2^{ème} tranche : 435 000 € subventionné à 60%) et la réhabilitation de l'Hôtel de Laurès en logements et bureaux pour le nouveau Centre Social ;

> les travaux dans les bâtiments : le réaménagement du parvis de la mairie, la construction de nouveaux sanitaires aux écoles primaires (150 000 €), la réhabilitation en salles communales de la cave à vin de l'espace La Sérane (300 000 €), la réhabilitation de la caserne des sapeurs-pompiers subventionnée par le

Malgré la rigueur dans les dépenses, le budget se doit être entreprenant pour anticiper les besoins en infrastructures d'une ville en pleine croissance

Conseil général et cofinancée par les communes secourues en premier appel (375 544 €) - cofinancement de 216 020 €) et la construction d'un poste de police municipale (579 000 €) ;

> Les travaux en extérieurs : la réfection de la voirie : chemin de Notre Dame, rue Eglise des Cordeliers, voirie rurale..., la création des différents réseaux d'eau, électricité et assainissement de la ZAC le Rivalal préalable à la construction du nouvel Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes et la création d'un nouveau skate parc et terrain de tennis.

Côté recettes...

Les dotations versées par l'Etat sont gelées jusqu'en 2014 (loi de finances 2011) et seule la prise en compte d'une partielle augmen-

tation de notre population (5 252 habitants notifiés pour plus de 5 500 habitants estimés) nous permet de prévoir 2% de progression des dotations.

Contrairement à 2010, une évolution des taux des contributions directes est indispensable cette année hormis la taxe sur le foncier non bâti qui reste inchangée (67,44%). Elle s'élève à 3%, portant les taux d'imposition à 16,02 % pour la taxe d'habitation, à 24,57 % pour le foncier bâti. Avec l'augmentation des bases, le produit fiscal attendu est de 1 861 385 € (18% des recettes réelles totales).

Les autres produits de gestion courante regroupent les revenus immobiliers de la commune et l'excédent de 100 000 € reversé par Gignac Energie sur le budget « électricité ». A noter qu'à ce jour, le tarif réglementé de l'électricité est fixé par le gouvernement, il n'y a donc aucun impact de ce virement sur la tarification et sur la facture de l'utilisateur.

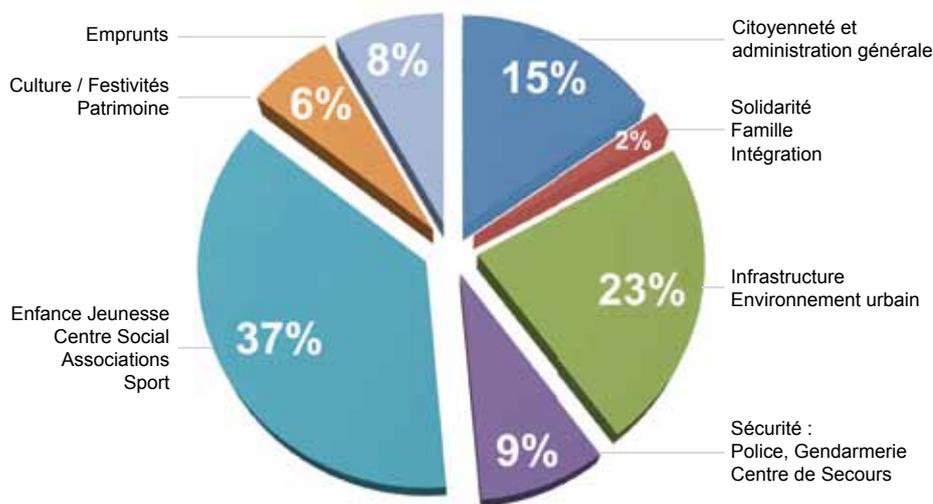
Pour accompagner les projets d'investissement, les subventions, participations et dotations déjà acquises représentent un montant de 1 763 382 €, une recette importante de 848 616 € résulte de produit de cession dont

750 000 € proviennent de la vente de la Maison du Fleuve et du terrain associé pour la création d'un complexe touristique (projet qui est à l'étude depuis plusieurs années et qui devrait enfin se concrétiser fin 2011) et la prévision d'emprunt si la totalité de ces projets était retenue, s'élèverait à 2 330 000 €. Rappelons que ce chiffre correspond au financement de projets pluriannuels qui se répartira donc sur toute la durée des travaux engagés. Citons à titre d'exemple l'aménagement de l'Esplanade qui a débuté à la fin de l'année 2006 et s'est terminé à la fin du mois de mai 2011.

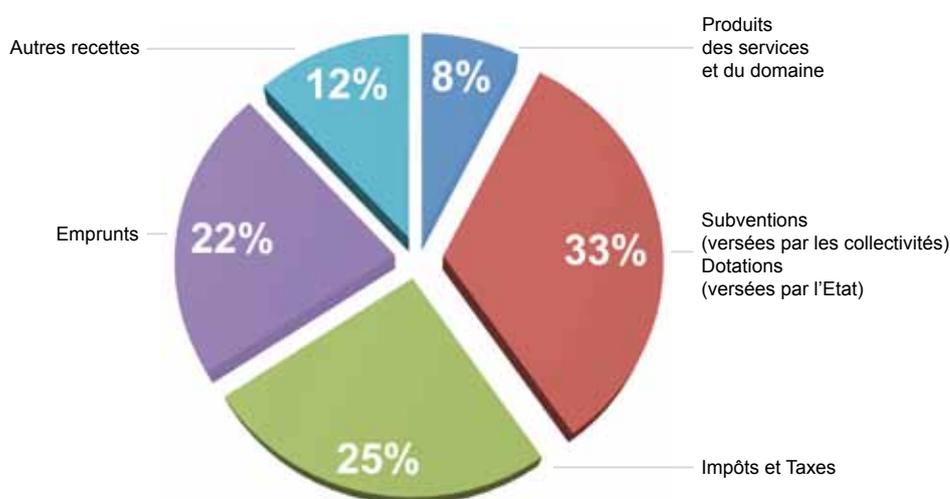
Rigueur et volonté d'entreprendre ne doivent pas s'opposer. C'est au contraire le compromis qui permettra de s'accommoder des contraintes budgétaires tout en avançant pour construire la ville de demain.

A noter sur votre agenda !

Dépenses par fonction



Recettes réelles



Priorité à l'aménagement...



...à la préservation du patrimoine



...au soutien des associations

Réunion publique de mi-mandat

Vendredi 30 septembre

18h30 - Espace culturel

Plus d'infos : Ville de Gignac

04 67 57 01 69 - www.ville-gignac.com

N'oubliez pas de lire ...

L'article relatif à la fête du Sauvignon
-> Rubrique « Sortir » - p. 13
L'article relatif à la soirée des champions
-> Rubrique « Bouger » - p. 15
L'article relatif aux portes ouvertes du restaurant scolaire
-> Rubrique « Grandir » - p. 17
L'article relatif au dispositif « Prévention canicule »
-> Rubrique « Aider » - p. 18

HUMEUR...

et rumeurs

« Oui ! Je suis un âne têtu mais combatif, fier de ma cité que depuis l'an 719 cet animal anime. Alors pourquoi crier sans cesse haro sur le baudet et me prendre pour un bourricot ordinaire. Je suis coupable de défendre bec et ongles, tel l'aigle de Bonelli, notre pré carré des prédateurs en tout genre qui font semblant de prendre des vessies pour des lanternes uniquement pour conforter leurs petits et cupides intérêts personnels.

Oui ! Je suis, avec l'ensemble de l'équipe municipale, engagé dans un processus de rénovation de ce bourg dont la richesse patrimoniale et architecturale nécessite une remise en valeur exemplaire.

Oui ! Nous terminerons d'ici 2015, date évoquée dans les couloirs du ministère de l'Intérieur pour le renouvellement du Conseil Municipal, la totalité des programmes pluriannuels engagés et budgétés.

Non ! Le monument de la victoire, démontré pour des raisons techniques, ne sera pas détruit mais transplanté comme prévu au nouveau cimetière avec l'aval d'associations soucieuses de préserver et d'embellir ce mémorial dans un lieu plus propice au recueillement et ce avant le 11 novembre.

Non ! Jamais nous n'essaierons d'imiter cette grenouille célèbre voulant devenir aussi grosse que le bœuf et tenterons par une saine gestion des finances communales d'éviter d'obérer l'avenir de la ville.

Non ! Après avoir restauré la Fontaine Molière nous n'accepterons pas que les parkings destinés à l'usage des commerces du centre ville soient squattés en permanence par des véhicules ventouses.

Oui ! Gérer, prévoir, anticiper dans la perspective d'un développement collectif harmonieux restera notre devise. »

Le Maire, Jean Marcel Jover

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

C'est voté !

Jeunesse, urbanisme, sport, culture, sécurité... tous les trimestres, les élus se réunissent en conseil municipal pour débattre et voter les dossiers à l'ordre du jour en séance publique. Voici ci-dessous le compte rendu des principaux dossiers du conseil du 10 février.

Budget 2011

L'année 2011 sera caractérisée par une politique d'investissement ambitieuse dans le prolongement des actions déjà lancées. Dans un contexte économique et financier incertain, une plus grande maîtrise des dépenses de fonctionnement s'avère indispensable afin de pallier le gel des dotations de l'Etat et éviter un recours excessif à la fiscalité des ménages touchés, pour la plupart, par la baisse de leur pouvoir d'achat. La priorité accordée à la qualité des services publics de proximité sera maintenue malgré l'accroissement des besoins exprimés par la population et le transfert, sans contrepartie, des prestations incombant par le passé aux administrations étatiques (voir article p.4).

Urbanisme

> Cession de parcelles

. F 205, F 241, F 242, F 243, F 244, F 900, F 245 du secteur « Passide » d'une superficie totale de 10 317 m² pour un montant de 82 536 € à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault dans le cadre du projet d'aménagement d'un parc multi-activités.

. F 1149 à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault pour l'euro symbolique dans le cadre du projet de requalification de la ZAC la Croix.

> Déclassement d'un chemin rural pour la sécurité des piétons

Des travaux d'élargissement du chemin des Traversiers vont être réalisés pour la sécurité des piétons et des véhicules. Pour mener à bien cette opération et après accord du propriétaire, un chemin rural sera déclassé et des cessions de parcelles vont être effectuées avec procédure d'enquête publique.

Intercommunalité

> Compétence « gestion du service public intercommunal de l'enseignement musical »

Suite à une sollicitation de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, le conseil

approuve la prise de compétence par l'intercommunalité.

Centre de secours

> Création de locaux annexes

En 2009, Monsieur le Maire avait été autorisé à solliciter une subvention pour les travaux de création de locaux annexes au Centre de Secours pour un projet initial estimé à 154 500 € TTC. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a apporté des améliorations afin d'offrir plus de fonctionnalité aux agents. Le montant du projet est désormais fixé à 375 500 € TTC. Le projet modifié va être soumis au Conseil général de l'Hérault afin d'obtenir une subvention la plus élevée possible.

Ressources Humaines

> Indemnité de départ volontaire

La possibilité est désormais offerte aux employeurs territoriaux de verser une indemnité de départ volontaire (IDV) à leurs agents démissionnaires pour les motifs suivants : restructuration de service, création ou reprise d'entreprise ou réalisation d'un projet personnel. Le montant de l'IDV est fixé librement par l'assemblée délibérante dans le cas d'une restructuration et par l'exécutif local dans les deux autres cas, dans la limite d'un plafond, qui est égal au double de la rémunération brute de l'année civile précédent celle de la démission.

Ressources naturelles

> Captage du puits du Pont à Saint André de Sangonies

Ce captage a été autorisé par arrêté préfectoral en 1960 pour une exploitation de 86,4 m³/h et 691 m³/jour. Il s'agit donc d'une procédure de régularisation compte tenu des nouveaux débits sollicités à savoir 140 m³/h et 2800 m³/jour et 750 000 m³/an. Le Conseil préconise, dans le cadre d'une mutualisation des ressources de procéder à une interaction des réseaux des communes voisines dans un souci d'utilisation optimale, économe, durable et sécuritaire des prélèvements nécessaires autorisés.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus et les dates des prochains conseils municipaux sur le site internet : www.ville-gignac.com et sur les panneaux d'affichage de la Mairie.

Flash Infos

■ Nouvel agent municipal à votre service

Giselle Lombardi, directrice du multi accueil petite enfance les Calinous (remplace Nafarida Carlisi).

■ Débroussaillage

La loi impose l'entretien et la taille des haies mitoyennes à l'aplomb de la propriété sans débord. Les services de la ville ont constaté un certain nombre de non respect de ces règles surtout en limite de domaine public (lignes électriques, trottoirs, rues...). Tous les propriétaires sont donc invités à prendre toutes dispositions pour se mettre en conformité. Sachez également, que pour des questions de sécurité, vous devez débroussailler votre jardin : éliminer tous les végétaux morts et secs, espacer les arbres, couper les petits arbustes dominés par de grands arbres, toutes les branches qui sont à moins de 3 mètres de votre habitation, élaguer toutes les branches basses des arbres et ratisser le sol pour enlever les feuilles, aiguilles, sur 20 mètres autour de votre habitation.

■ Urbanisme : soyez en règle !

Nous vous rappelons qu'un agent de la police municipale assermenté et commissionné en urbanisme peut, à tout moment, visiter les chantiers des particuliers, même en leur absence (en qualité d'agent de police judiciaire). Soyez en règle avec vos déclarations de travaux car pour ces délits au code de l'urbanisme, les sanctions sont très lourdes.

■ Feu

Nous vous rappelons que les brulages et feux sont interdits jusqu'au 15 septembre.

■ Baignade

Nous vous rappelons que la commune n'est pas responsable des accidents de baignade qui pourraient survenir au plan d'eau la Meuse. C'est pour cela que des panneaux « Baignade non surveillée » sont implantés sur le site afin d'informer les baigneurs et les inciter à la vigilance. De plus, nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de se baigner à hauteur, en amont et en aval du barrage.

■ Station d'épuration

Les analyses d'auto surveillance pour l'année 2010 de la station d'épuration contrôlées par le Pôle Environnement Eau du département indiquent un fonctionnement satisfaisant du système épuratoire.

■ Fermeture estivale de la Médiathèque

La médiathèque municipale sera fermée du 31 juillet au 25 août inclus.

■ Cimetière

Tarifs des concessions au columbarium :
> concessions trentenaires / case / 2 urnes : 500 €
> concessions cinquantenaires / case / 2 urnes : 1 000 €
> dispersion des cendres : 50 €

AMÉNAGEMENT

Plus de vie en centre-ville !

Place de la Victoire, Boulevard de l'Esplanade, Square de la Fontaine... le centre historique renaît au fil des travaux pour devenir un lieu de vie plus agréable, plus animé et plus accessible.

L'Esplanade et son boulevard : porte d'entrée du centre ville

Le projet pluriannuel d'aménagement de l'Esplanade est un projet ambitieux puisque au-delà de la réhabilitation de l'allée centrale bordée de platanes, il intègre la contre-allée devenue piétonne faisant liaison avec le Jeu de Ballon, la mise en valeur de la fontaine Molière et de la place de la Victoire et enfin la rénovation des trottoirs et du boulevard de l'Esplanade. Les travaux dont la première phase a démarré fin 2006 se sont terminés cette année au mois de mai.

Entre le projet initial et la réalisation finale, des modifications ont été apportées. Certaines sont liées à des constats découlant de l'utilisation de cet espace qui joue un rôle majeur dans la vie de notre ville (circulation, stationnement,...), d'autres sont dues à des contraintes techniques non prévisibles.

Dans la dernière tranche, le rétrécissement de la voirie a été réalisé de façon à limiter la vitesse des véhicules qui traversent le village. Contrairement aux plans initiaux qui supprimaient tout stationnement de part et d'autre du boulevard et pour répondre à la demande des usagers et des commerçants, nous avons décidé de réorganiser du stationnement de courte durée. Six places de parking, dont une pour personne à mobilité réduite située au plus proche possible de la pharmacie ont été aménagées sur le boulevard, se rajoutant aux trois places déjà existantes. Une bande de circulation piétonne de 1,5 mètre a été matérialisée en bord de trottoir et restera libre de tout obstacle. Une zone 30 (vitesse maximale de 30 km/h) et des passages piétons sur plateaux traversant ont été prévus pour assurer la sécurité des piétons. Enfin, un sens de circulation unique vers la place de Verdun devrait réduire le nombre de voitures fréquentant ce lieu. Trois stationnements de courte durée, dont un pour personne à mobilité réduite, seront organisés pour faciliter les livraisons et l'accès aux commerces de la place.

Pour que cette réhabilitation soit une réussite pour Gignac, la municipalité a fait en sorte que les modifications apportées au projet restent compatibles avec les objectifs de départ. Ces objectifs étaient premièrement de garder les accès divers qui participent à l'animation du centre (terrasses, marché, commerces, stationnement,...), deuxièmement d'améliorer la circulation en limitant le stationnement et enfin de rendre accessible l'Esplanade et le Jeu de ballon aux personnes à mobilité réduite.

Centre historique : requalification du square de la Fontaine et des abords de la Tour de l'Horloge

Après avoir travaillé ensemble sur la restauration de la place de la Victoire, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et la ville de Gignac lancent un vaste projet urbain en centre ville : la requalification du secteur du square de la Fontaine (gare routière / abords de la Tour de l'Horloge) en intégrant les problématiques du fonctionnement des espaces voisins : Grand'Rue, place du Planol, allée du Lieutenant Raymond Dupin, boulevards du Rivelin et Saint Louis.

Créer un véritable lieu de vie dans le centre historique

Ce projet a pour enjeux :

- > La revitalisation du centre historique
- > Le maintien de l'activité commerciale
- > L'amélioration des espaces publics (sol, éclairage, plantation, mobilier urbain...)
- > La mise en valeur du patrimoine
- > L'amélioration des conditions de stationnement et de circulation (douce et automobile)
- > La réappropriation des lieux par les habitants

La participation citoyenne au cœur de l'étude

Les architectes retenus pour ce projet ont longuement travaillé à la réalisation de l'état des lieux de ce site et afin d'enrichir leur analyse, il a été décidé d'introduire un espace participatif au sein de l'élaboration du diagnostic afin de récolter les attentes des habitants pour que le projet soit le plus largement partagé et désiré.

Deux réunions publiques ont eu lieu les 25 et 31 mai pour présenter à la population les objectifs et les enjeux de l'étude de programmation urbaine. Après cette phase d'information et afin de devenir partenaires de la réflexion

sur l'aménagement, les acteurs du territoire impliqués : habitants, associations, professionnels et commerçants ont donné leurs avis, remarques, souhaits et attentes lors de rencontres avec les architectes au mois de juin ou au travers du Centre Social partenaire de cette démarche.

Rendez-vous le 13 juillet pour la présentation du projet d'aménagement

Suite à la phase de diagnostic, une rencontre est prévue le 13 juillet à 18h en Mairie pour présenter à la population les orientations envisagées pour aménager ce secteur et recueillir l'avis et les remarques des gignacois.



SERVICES EN LIGNE

Gain de temps !

Vous avez des démarches administratives à effectuer ? Ayez le réflexe internet avant de vous déplacer en Mairie ! Sachez que vous pouvez faire vos demandes d'imprimés sur le site de la commune : www.ville-gignac.com. Vous y trouverez les formulaires à télécharger et la liste des pièces à fournir pour chaque document (carte d'identité, passeport, extrait d'actes, permis de conduire, carte grise, attestations de sortie du territoire...). Vous souhaitez prendre

un rendez-vous avec le Maire ? Réserver une salle communale ou du matériel ? Consulter les comptes rendus du conseil municipal, les diverses publications (magazine, guide des associations, programme de la Médiathèque...), ou les menus du restaurant scolaire ? C'est également possible en quelques clics dans les onglets « accès rapides » et « documents à télécharger » de la page d'accueil. Bonne navigation !

Contact : Service communication - 04 67 57 01 69 - communication@ville-gignac.com

SÉCURITÉ

Opération
« tranquillité vacances »

L'opération tranquillité vacances est un service gratuit et sécurisant destiné aux gignacois qui souhaitent signaler leur absence du domicile principal (appartement, villa, mas...) pendant leurs vacances (période supérieure à 7 jours) et pour les propriétaires possédant une maison secondaire sur la commune.

La police municipale assure alors une surveillance ponctuelle de ces habitations et est en mesure de contacter un tiers (membre de la famille, détenteur des clés du domicile) ou le propriétaire en cas de sinistre ou d'effraction.

Contact : Police municipale
9 boulevard du Moulin - 04 67 57 84 57 - pm@ville-gignac.com

Si vous êtes intéressé par ce service, vous devez vous rendre au moins 5 jours avant votre départ au poste de la Police municipale au 9 boulevard du Moulin entre 9h et 10h du lundi au vendredi, muni d'une pièce d'identité pour y remplir un formulaire. A cette occasion, n'oubliez pas de vous munir de toutes les informations nécessaires comme les coordonnées de votre lieu de villégiature, les numéros de téléphone des personnes à prévenir en cas de sinistre, les coordonnées des sociétés de gardiennage ou de télésurveillance.

INTERCOMMUNALITÉ

Vallée en fête

La saison est commencée et déjà tout un programme d'animations gratuites et d'événements vous attendent en Vallée de l'Hérault :

> Les marchés « Terroir et Artisanat » et les ateliers de dégustation à la vintothèque à la maison du Grand Site au pont du Diable. Marchés les 21 juillet et 11 août au pont du Diable de 16h à 20h et le 25 août en nocturne à Puilacher de 18h à 22h et atelier de dégustation les 28 juillet et 18 août.



> L'ouverture festive d'Argileum : la maison de la poterie les 9 et 10 juillet à Saint Jean de Fos. Un week-end festif vous y attend avec des démonstrations de poterie, des visites guidées du village, des conférences thématiques, des visites en petit train par le Domaine Alexandrin et enfin la participation du Centre de l'Imaginaire Scientifique et Technique du Cœur d'Hérault (CIST). Le CIST proposera le dimanche un spectacle gratuit, ponctué de saynètes, intitulé « La très étrange histoire des pots cassés ». Pour vous y rendre, une navette gratuite circulera entre la maison du Grand Site et Argileum. Les amateurs de marche pourront emprunter le chemin qui passe par le pont.

Retrouvez le détail de toutes les animations jusqu'à novembre dans le dépliant de « La vallée en fête » disponible aux points d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal ou téléchargeable sur le site www.saintguilhem-valleeherault.fr

Contacts :
Office de Tourisme Intercommunal
Saint Guilhem-le-Désert /
Vallée de l'Hérault
04 67 57 58 83
www.saintguilhem-valleeherault.fr

EXPRESSION LIBRE

Opposition municipale

Gignac
L'avenir en marche

Budget 2011 :

« Cosmétique et surréaliste »

« Deux visions diamétralement opposées se sont exprimées lors du Conseil Municipal du 7 avril sur le budget 2011.

Notre groupe « L'avenir en Marche » n'a pu voter favorablement le budget principal de la commune tel que présenté en sections de fonctionnement et en investissement.

Si nous avons approuvé les subventions aux diverses associations et si nous disons « oui » sans réserves à certains investissements, par exemple, la réhabilitation des sanitaires des écoles primaires (tant attendu et absolument nécessaire), la rénovation de la tour médiévale de Gignac, la construction du poste de Police municipale... Nous disons « non » à la politique « cosmétique » et « surréaliste » sur le nombre total des autorisations de programme engagé et totalement démesuré.

Cela n'est absolument pas responsable... Ne parlons pas du maintien de la vente de la «Maison du Fleuve» qui est une véritable «tarte à la crème».

Tout cela aboutit à une hausse des taux des contributions directes en taxe d'habitation et en taxe foncière sur le bâti de + 3.02 % qui s'ajoutera à la progression annuelle des bases de l'administration fiscale; cette augmentation supérieure à l'inflation ne tient pas compte du quotidien des Gignacois en cette période de crise. Cette hausse des taux que l'on veut faire croire à la population inévitable dans son ampleur, ce qui est faux, constitue une véritable «injustice sociale» car les recettes de fonctionnements sont volontairement sous évaluées pour justifier cette augmentation des impôts locaux...

Majorité municipale

Gignac, terre d'avenir

Liste d'union et d'ouverture

« J'ai l'impression, réponse après réponse, d'alimenter une discussion interminable qui n'aura point de cesse puisque chacun des protagonistes reste ancré sur ses positions.

Me faut-il continuer d'apporter des justifications aux analyses caustiques et à sens unique des détracteurs ou considérer, comme l'a écrit Alphonse Daudet dans Maître Cornille « que le temps des moulins à vent est passé comme celui des coches sur le Rhône, des parlements et des jaquettes à grandes fleurs » ?...

Alors, à tout le moins pour ce présent bulletin, la sagesse me pousse à prendre quelques

En revanche, les produits de l'investissement sont surestimés ainsi que les dépenses qui, à l'évidence, ne peuvent pas être réalisées sur une seule année mais dont les projets exigent une approche pluriannuelle.

En réalité, l'objectif démagogique poursuivi est de présenter « un catalogue ouvert » pour faire plaisir uniquement, peu importe le délai de réalisation.

En même temps, c'est la fuite en avant, l'endettement de la commune s'aggrave : le montant de la dette de Gignac s'élève à 10 165 850 € au 1^{er} janvier 2011 contre 9 805 529 € en janvier 2010, soit par habitant 1 936 € contre 1 831 € en 2010 (+5.7 %). L'annuité 2011 d'emprunt à rembourser s'établit à 891 808 € contre 829 285 € en 2010 (+ 7.5 %).

Dans ces conditions « surréalistes » s'ajoute en sus, année après année, une « ponction » de la régie d'électricité pour masquer ces carences budgétaires. (100 000 € qui pèsent sur la tarification et que paient collectivement les usagers).

Nous demandons donc au plan local une prise de conscience et une réelle modération dans l'impact des décisions... « un vœu pieux ce jour, mais l'heure de vérité approche... »

Bien respectueusement,

Jean-François Soto,
Au nom de l'équipe « L'Avenir en Marche »
06 19 51 61 15
avenir-gignac@hotmail.fr

Ecrit le 2 mai 2011

distances avec les critiques invariables et répétitives en concluant tout simplement, selon l'adage, que c'est au pied du mur que l'on voit le maçon et que seul le jugement final, au vu de l'ouvrage réalisé, appartient à l'électeur capable de se forger, en son âme et conscience, sa propre opinion. »

Bien à vous,

Jean Marcel Jover et le groupe majoritaire
« Gignac Terre d'Avenir »
contact@avenir-gignac.com



Claude Barral

Adjoint au Maire délégué au sport et aux associations

Paroles d'élus

Message à l'attention des utilisateurs de salles communales et de matériel mis à disposition par la municipalité :

Respectez les équipements communaux !

« La municipalité met gracieusement à votre disposition les installations terrains et salles municipales. Le coût d'entretien et de réparations de ces installations est supporté par la ville, donc par vos impôts.

Il s'avère que de plus en plus de dégradations et d'utilisation abusive (éclairage notamment) sont relevées par les services techniques et par moi-même lorsque je suis appelé par ces services. Pour ne citer que quelques exemples :

- > Non respect des conventions (horaires, bruit...),
- > Eclairage du stade stabilisé à 1 heure du matin alors que personne n'y a accès,
- > Eclairage des vestiaires et WC de l'espace sportif en journée alors que les locaux sont vides,
- > Eclairage du stade pelousé en plein jour,
- > Dégradation des tatamis des salles d'arts martiaux,
- > Portes laissées ouvertes à l'espace sportif,
- > Papier WC collé au plafond du gymnase...

Devant ce laisser-aller pour ne pas dire plus, chacun se doit de réagir et de veiller à ce que les règlements intérieurs soient respectés.

Ce message ne se veut qu'informatif mais si de nouvelles dégradations étaient constatées, la municipalité serait dans l'obligation de prendre des mesures coercitives. Si des faits étaient relevés et le ou les coupables trouvés le paiement des dégradations leur serait demandé. Les conventions éventuelles signées entre la mairie et les utilisateurs pourraient être dénoncées avec toutes les conséquences que cette décision entraînerait. Pour les particuliers ayant accès à certaines salles les cautions seraient retenues. »

ENFANCE JEUNESSE

Les coulisses du restaurant scolaire



Repas festif de l'Ascension orchestré par les animateurs du temps cantine

Aujourd'hui, le degré d'exigence est tel que certaines enquêtes donnent le repas pris à l'école comme le repas le plus équilibré de la journée pour de nombreux enfants. Près de 350 enfants par jour mangent à la cantine scolaire de l'école maternelle et primaire de Gignac. Pour la plupart d'entre eux c'est par nécessité, leurs parents travaillant à l'extérieur de la ville. Mais que mangent nos enfants ou petits-enfants ? Comment se font les choix des menus et selon quels critères ? Comment se passent les repas et qui décide des tarifs ?

La restauration scolaire est régie par la circulaire interministérielle du 25 juin 2001 qui tient compte des normes et exigences actuelles et avance des recommandations en matière de nutrition et de mise en œuvre dans les écoles. En juillet 2010, un article de loi leur a donné un caractère obligatoire. Les menus du restaurant scolaire sont composés par les services de la mairie avec l'aide d'une diététicienne, conformément aux recommandations législatives et réglementaires, et ceci sous le contrôle du maire.

Toujours plus de transparence et des règles strictes

Ce repas doit couvrir 40% des besoins, en calories, protéines, phosphore, magnésium, fer & vitamine de l'enfant (c'est une obligation depuis la rentrée 2008), et bien sûr il doit respecter un équilibre nutritionnel. En dehors de ces aspects strictement nutritionnels tout ce qui touche la restauration scolaire est réglementé : durée des repas, contrôles sanitaires, aménagement des locaux... Tout est fait pour que les enfants se restaurent sans risque et, bien sûr, avec plaisir.

Ce sont des agents communaux qualifiés qui concoctent les repas

Ce sont les services vétérinaires du ministère de l'agriculture et de la pêche qui sont en charge de ces contrôles. Ils doivent entre autre vérifier :

- > la qualité des matières premières, le respect des règles d'hygiène lors de la préparation des repas, l'aménagement et l'entretien des locaux, du matériel...
- > les agréments des fournisseurs de matière première et les marques sanitaires des denrées ;
- > les conditions de stockage des aliments dans l'établissement, les températures et temps de cuisson. Une denrée préparée doit être consommée ou jetée, **il est interdit de récupérer les denrées déjà servies ;**

- > le niveau de formation du personnel de cuisine et la qualité de l'encadrement vis à vis du respect des consignes sanitaires ;
- > les analyses bactériologiques (fréquence et résultats...).

Les menus sont à la disposition des élèves et des parents. Ils sont affichés aux entrées des écoles et disponibles sur le site internet de la ville ville-gignac.com afin de permettre, aux parents qui le désirent, de compléter et d'adapter le repas du soir.

Et la commune dans tout cela ?... Elle est au fourneau !...

Cette restauration scolaire est à la charge de la municipalité qui a décidé d'assurer elle-même ce service. C'est donc une vraie cuisine avec du personnel qualifié qui concocte, mijote, grille, mais aussi épluche, tranche, émince les différents ingrédients qui composent les repas. Pas moins de 6 personnes officient dans les cuisines, dont la directrice : Sylvie Alfaro, et 5 personnes qui la secondent pour préparer les repas, dresser les tables, servir, débarrasser, et nettoyer après le départ des enfants. De plus, une nutritionniste : Mme Piat élabore avec la directrice de la cantine des menus équilibrés.

... et elle s'occupe aussi de vos enfants

« En primaire, le maire a en charge l'organisation de la cantine scolaire. Il s'agit d'un service public municipal facultatif. Il n'existe aucun taux d'encadrement légal mais néanmoins le personnel doit être suffisant pour que la sécurité et les conditions d'accueil des enfants soient satisfaisantes. Le nombre de personnes chargées d'assurer la surveillance doit tenir compte en particulier de l'importance des effectifs et de la configuration des lieux. »

La municipalité de Gignac a mis en place un service de garderie pendant le temps cantine assuré par 12 à 14 animateurs pour les enfants du primaire et 8 AT-SEM et 3 animatrices pour les enfants de la maternelle. Comme il n'était pas satisfaisant que ce temps ne soit que de la « garderie », un véritable projet pédagogique a été élaboré par le service enfance jeunesse dirigé par Hélène Carceller.

Des activités et ateliers divertissants sont proposés aux enfants pour faire du temps cantine un moment convivial. Ces animations respectent les besoins et rythmes de chacun, elles favorisent l'échange, le partage, sensibilisent les enfants à la notion de citoyenneté, de respect et d'équilibre alimentaire.

Il est évident que les enfants sont libres de participer ou non aux activités.

Et le bio dans tout ça ?

Le Grenelle de l'environnement avait fixé l'objectif de 20 % de bio dans les repas de la restauration collective pour 2012. Si il est faux de dire que l'alimentation bio est meilleure pour la santé en terme d'intérêt nutritionnel, il est vrai que cette alimentation représente un réel atout santé, et encore plus particulièrement pour les enfants, car elle évite l'ingurgitation de produits chimiques et de synthèse (pesticides, fongicides, insecticides ...) présents dans les produits habituels.

L'équipe municipale travaille avec les enfants, autour du respect et de la citoyenneté, et ces valeurs sont les fondamentaux de l'agriculture biologique : une agriculture durable et citoyenne, respectueuse des hommes et de leur environnement. Nos enfants sont les acteurs de la politique environnementale de demain et leur sensibilisation relève de la préservation de leur futur.

Il y a aussi une volonté politique forte. C'est pourquoi la mairie a décidé de soutenir cette démarche initialement portée par un groupe de parents d'élèves.

Mais tout ceci n'a de réel intérêt que si ces aliments sont produits localement. C'est pour cela que le restaurant scolaire privilégie les circuits courts de distribution, plus vertueux et respectueux de l'environnement, et travaille avec les producteurs locaux, pour favoriser l'économie locale et conserver des emplois sur le territoire.

Pour le moment, il n'est pas question de proposer des repas 100 % bio, mais le bio va entrer dans la restauration scolaire de Gignac, de façon substantielle. La municipalité a d'ores et déjà décidé, que dès la rentrée prochaine, les fruits et légumes utilisés seront tous issus de l'agriculture biologique.

Le bio c'est bien beau, mais c'est plus cher... Qui va payer ? C'est une question tout à fait légitime. La municipalité avait le choix entre une prise en charge par la collectivité ou une prise en charge par les usagers au travers d'une forte augmentation du ticket de cantine qui irait bien au-delà de l'augmentation annuelle habituelle. Là encore, c'est une réponse politique que la municipalité a décidé d'apporter car elle ne souhaitait pas d'une alimentation à deux vitesses où le bio aurait été le privilège des plus aisés. Si pour certains, une augmentation du prix du repas n'aurait pas posé de problèmes, pour d'autres, au contraire, cela aurait été difficile à prendre en charge. C'est pour cela, que le surcoût sera supporté par la commune.

Le bio c'est bien beau, mais c'est plus cher... Qui va payer ? C'est une question tout à fait légitime.

Le bio c'est bien beau, mais c'est plus cher... Qui va payer ? C'est une question tout à fait légitime.



Les élèves sont accueillis individuellement chaque midi.

Le chiffre

350

C'est le nombre d'enfants qui mangent chaque jour au restaurant scolaire des écoles publiques



Olivier Lecomte

Adjoint au Maire,
délégué aux affaires scolaires



Je me souviens... Je détestais la cantine de mon enfance... Je me souviens des repas, avec ses steaks hachés trop durs, sa purée sans goût et ses épinards trop cuits, ses haricots en boîte et ses raviolis. Chaque semaine, pendant toutes mes années de primaire, quatre jours par semaine, et toujours les mêmes menus, sans ce souci des saisons, des saveurs... Mais aujourd'hui les « restaurants scolaires » ont bien changé. Plus de qualité, plus de sécurité et une diététicienne qui est là pour superviser les menus. Ce n'est pas un self que nous avons à Gignac, mais bien un véritable restaurant où le sérieux, le professionnalisme et la qualité sont des leitmotivs.

Contacts

Restaurant scolaire
Directrice : Sylvie Alfaro
Agents : Sandrine Aucant, Charline Debeauce, Christine Diguelman, Rosa Garcia, Martine Gimenez
04 67 57 67 61
restaurant.scolaire@ville-gignac.com

Service enfance jeunesse
Coordonnatrice / Animatrice :
Hélène Carceller
Animateurs : Léa Baltus, Virginie Bardeau, Christelle Clapier, Anaïs Deblonde, Kevin Dubus, Andrée Durandea, Cathy Guestin, Josette Marcot, Stanislas Olivier, Stéphanie Orange, Myriam Pouille, Cyril Roques, Sophia Sibari, Merouane Zahar
04 67 57 01 26
enfance.jeunesse@ville-gignac.com

Elu référent
Olivier Lecomte
04 67 57 01 77
contact@ville-gignac.com



L'équipe des cuisinières



Photo : Nicole Doumenc

Festival Avril des Clowns
organisé par l'Office Culturel
et le collectif théâtre Lila
du 15 au 17 avril



Carnaval
organisé par le Centre Social
en partenariat avec de nombreuses
associations et particuliers bénévoles
le samedi 7 mai



Festivités de l'Ascension
organisées par la ville de Gignac
en partenariat avec de nombreuses
associations et particuliers bénévoles
du 1^{er} au 5 juin



Promenade des livres
organisée par la Médiathèque de Gignac
du 10 mai au 14 juin

Nuit des chercheurs



Vendredi 23 septembre

Espace Culturel
Journée : animations scolaires
(sur réservation)
18h : jeune public
20h30 : Soirée de 7 à 107 ans
Entrée libre

En partenariat avec Experimonde, le CNRS, Connaissances, NH Verre, Le Musée Vivant du Roman d'Aventures...

Plus d'infos : Office Culturel - 04 67 56 10 32 - www.oc-gignac.fr
Centre de l'imaginaire - 04 67 54 64 11 - www.imaginairescientifique.fr

L'Office Culturel accueille le Centre de l'Imaginaire Scientifique et Technique pour la 3^{ème} Nuit européenne des chercheurs en Cœur d'Hérault. Objectifs : découvrir à travers des concerts, projections, expériences, conférences, animations... un thème plein de science et d'émotion : le son. Celui-ci nous amène bien plus de bonheur que de nuisance : la voix de ceux qu'on aime, les musiques qui nous font rêver, le chant des oiseaux... Le son c'est aussi une découverte majeure de la physique, un mode de communication... Scientifiques, artistes et poètes font vivre ces "sons" en direct. Parmi eux, Lionel Stocard, plasticien, performeur, proposera un concert suite à une résidence de créations d'instruments avec les ingénieurs d'Experimonde.

Expositions

« Et nous alors ? » de Jeremy Stein

Jusqu'au 15 juillet

Agence Oui au Forum rue des Armillières



Cinquante et un portraits de nous, de toi, et de moi, c'est l'accroche que Jérémy Stein, artiste / graphiste installé à Gignac a choisit pour annoncer son exposition.

Plus d'infos : Agence Oui - 04 67 59 40 69
www.jeremy-stein.com

« Textile » de Christine Fayon

Du 9 septembre au 8 octobre

Médiathèque

Aux horaires d'ouverture

Vernissage : vendredi 9 septembre à 19h

Une trentaine de tableaux composés d'étoffes, de bribes de tissu, de bouts récoltés durant des voyages, dans la rue ou chez des couturières. « Du coup, mes créations sont pleines d'histoires personnelles mais dans lesquelles chacun peut se reconnaître, plonger, se promener... Cela fait dix ans que je réalise ces collages et plus ça va plus je m'affirme dans le détail et le foisonnement » raconte l'artiste installée à Saint-Izaire, près de Brousse-le-Château, dans le sud-Aveyron.



Plus d'infos : Médiathèque - 04 67 57 03 83
www.ville-gignac.com

A noter sur votre agenda !

Concert des petits chanteurs d'Asnières et des Poppys



Samedi 16 juillet

21h - Esplanade

C'est en 1946 que la chorale des Petits Chanteurs d'Asnières est créée; les Poppys issus de cette chorale ont vendu plus de 4 millions de disques dans les années 70. Les Petits chanteurs ont depuis continué leur chemin; ils donnent des concerts, enregistrent avec de grandes vedettes, et font une tournée d'été chaque année. Venez découvrir une chorale pas comme les autres...

Plus d'infos : Ville de Gignac - 04 67 57 01 69 - www.ville-gignac.com

Fête du Sauvignon

Repas dansant avec concert de Claude Montelon : musique retro et années 80

Samedi 6 août

à partir de 19h - Cave coopérative

Afin de créer un moment de convivialité entre les gignacois, la municipalité a décidé d'organiser une soirée festive en partenariat avec la cave coopérative.

Repas : 15 €

Gratuit pour les enfants de - de 10 ans

service effectué par les adolescents de la Maison des Jeunes.

Menu : kir, brasucade, thon à la broche, riz camarguais, fromage, glace, café, vin.

Réservation : Caveau, Centre Social de 15h à 18h sauf le mercredi et Tabacs.

Plus d'infos : Ville de Gignac - 04 67 57 01 69 - www.ville-gignac.com

Et aussi...

■ Journée du patrimoine

visite du barrage hydroélectrique

> Samedi 17 septembre 10h à 12h ou 14h à 16h

Rendez-vous devant le camping municipal la Meuse (route d'Aniane)

Ces visites seront assurées par René Gomez, président de Gignac Energie, régie d'électricité, d'eau et d'assainissement et Gilles Cougoureux, directeur dans le cadre des journées du patrimoine.

Plus d'infos : Gignac Energie : 04 67 57 52 30
contact@gignac-energie.com

■ Loto d'été

> Samedi 30 juillet
17h30

20h : repas (15 €)
Gymnase le Rival

Plus d'infos :
Amicale du 3^{ème} âge
et des jeunes retraités
06 73 17 19 23

■ Les Brescouids à Gignac

> Dimanche 28 août
8h à 10h

Esplanade et Jeu de Ballon

Plus d'infos :
Ville de Gignac
04 67 57 01 69
www.ville-gignac.com

■ Vide grenier

> Dimanche 4 septembre

Parking du théâtre

Plus d'infos :

Club du Micocoulier
06 15 09 83 96

Fête nationale

Mercredi 13 juillet

Retraite aux flambeaux :

défilé en centre ville en musique
21h30 - Départ place de Verdun,
sous le porche

Jeudi 14 juillet

Mât de cocagne et divers jeux pour enfants
16h30 - Place de la Victoire

Feu d'artifice

22h - La Meuse, chemin de la Meuse
(direction route d'Aniane)

Bal avec le groupe Sixties Guitars

23h - Esplanade

A noter que des navettes gratuites seront à disposition des personnes âgées et à mobilité réduite pour relier la gare routière à la Meuse de 20h à 21h30 pour l'aller (toutes les 30 minutes environ), idem pour le retour à la fin du feu.

Plus d'infos : Ville de Gignac

04 67 57 01 69 - www.ville-gignac.com

Bal avec l'orchestre Greg Aria

Samedi 23 juillet

21h - Esplanade

Plus d'infos : Gignac Festivités

06 74 04 80 88

Fête des associations

Samedi 3 septembre

15h à 18h - Esplanade

Plus d'infos : Centre Social - 04 34 26 50 83
centre-social@ville-gignac.com

Soirée d'ouverture de la saison culturelle

Vendredi 16 septembre

19h - Espace culturel

Présentation de la saison de l'Office Culturel et concert de Renaud Grémillon (classique jazz) - Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Plus d'infos : Office Culturel

04 67 56 10 32 - www.oc-gignac.fr



L'Héraultaise organisée par Hérault sport et la ville de Gignac le dimanche 3 avril



Nuit du Volley organisée par volley club le vendredi 22 avril

10^{ème} trophée du pont et inauguration du parcours de slalom

> ça s'est passé le samedi 16 avril à la Meuse



Deux compétitions ont eu lieu ce jour là : le Challenge Jeune et le dixième trophée du pont de Gignac. La journée a commencé par l'inauguration du parcours de slalom en présence du maire, Jean Marcel Jover et de l'adjoint aux sports, Claude Barral. Pour ce faire, ils n'ont pas hésité à embarquer dans un canoë pour aller couper le ruban de la 1^{ère} porte aux couleurs de la ville. Ce parcours en eaux calmes dont le maître d'oeuvres a été Stéphane Jacquot, n'a pu se faire sans partenariat. La commune de Gignac, propriétaire de la base nautique, consciente de son rôle fédérateur pour l'incitation à la pratique des sports a refait le chemin d'accès qui descend au club et a entrepris la rénovation de la base. La Régie Municipale d'Electricité, a emboîté le pas à la commune, tout comme EDF est le partenaire principal de la fédération, la régie a fourni des câbles recyclés de grandes longueurs permettant la mise en place du bassin ainsi qu'un technicien pour poser les poteaux en bois. Une vingtaine d'entreprises Gignacoises, d'Aniane, de Saint-André-de-Sangonis, ont également participé à son financement, et Monsieur Nougaret, propriétaire du terrain côté Saint-Jean-de-Fos a permis que les câbles soient fixés sur ses arbres. La conception de ce bassin de slalom a été faite dans le respect de l'environnement et des pêcheurs.

Anaventure

> ça s'est passé le dimanche 17 avril dans Gignac

Les 6 mois de travail de préparation pour l'Anaventure ont payé, puisque ce cru 2011 fut, de loin, le plus marquant depuis sa création. En effet les coureurs, toujours plus nombreux (520 participants sur les trois épreuves) ont apprécié l'organisation du Bol d'Air et de la centaine de bénévoles qui se sont démenés pour leur offrir un parcours de qualité et des prestations de choix (cadeau à l'inscription, ravitaillements sur les circuits, gros ravitaillement à l'arrivée, apéritif), le tout accompagné en musique par la Peña « San'Gonis » et la danse de l'Ane Martin pour donner les départs. Le gymnase le Rival a accueilli plus de 300 personnes pour le buffet d'après-course et la remise des récompenses a été animée par le célèbre chroniqueur de courses hors stade Claude Razon en présence de Monsieur le Maire et de Claude Barral, adjoint au sport et aux associations. Près de 60 personnes ont été récompensées et se sont vu remettre des paniers de produits du terroir, des coupes, les trophées de la ville, des sacs de sport, des fleurs... La fête s'est terminée sur des airs de danse endiablée, menés de main de maître par la Peña San'Gonis.



JUMELAGE SPORTIF

Le volley ball club en terre catalane

L'association est à l'initiative d'un jumelage avec le club catalan de Tarragone. Début mars, une quarantaine de Gignacois a pris la direction de l'Espagne pour participer à un week-end durant lequel petits et grands ont pu apprécier l'hospitalité qui leur a été réservée. Nul doute que tout sera mis en œuvre pour accueillir au mieux les correspondants catalans lors de leur venue en début de saison prochaine. La complicité affichée entre parents, enfants et entraîneurs restera longtemps gravée dans la tête de chacun...

GRAND PRIX DES OFFICES MUNICIPAUX DE SPORT

Deux gignacois à l'honneur



Le 17 février dernier, la ville de Ganges a organisé la cérémonie du grand prix des offices municipaux de sports. A cette occasion l'OMS de Gignac représenté par Claude Barral, adjoint au sport a souhaité récompenser un dirigeant bénévole méritant et un club dynamique du village. Olivier Grimbot responsable de la section VTT de la Roue libre gignacoise représente parfaitement ce dirigeant bénévole. Par son activité de tous les instants il a permis le développement de cette section qui est passée de 4 adhérents en 2002 à plus de 40 actuellement dont une vingtaine d'enfants. Il a d'ailleurs obtenu d'excellents résultats puisqu'un de ses jeunes vétérans a remporté une compétition interdépartementale. Le club d'Aïkido de Gignac a lui aussi été récompensé. Créé depuis 1981 il est actuellement un des plus importants clubs du département dans cette discipline. Fort de ses cinquante membres et de ses dix neuf enfants il fait partie des six associations d'arts martiaux du village. Une dotation de matériel a été remise à son président Guillaume Lavigne par le comité départemental des offices municipaux de sports. Félicitations à tous !

A noter sur votre agenda !

VOLLEY BALL

Les cadets champions de l'Hérault



Superbe performance de l'équipe cadets en cette saison 2010 / 2011. Après un début de saison ayant permis de mettre en place un collectif solide, le coach « Hmi » a réussi à faire de ce groupe une belle équipe dans laquelle les individualités se sont

mises au service du groupe (la moitié de l'effectif étant encore minime). Malgré une défaite au tie-break lors de la première journée, les victoires se sont enchaînées et ont permis à l'équipe de terminer en beauté sur le terrain de Saint Gely par une victoire 3/1. Ce résultat est de bon augure pour l'avenir du club car ce sont ces jeunes qui porteront les couleurs de Gignac sur tous les terrains de la région dans les mois et les années à venir. Ce trophée vient s'ajouter aux titres régionaux en catégories « poussins » en 2009 et « poussines » en 2010 ainsi qu'à la victoire en coupe de l'Hérault féminine l'année dernière. La politique de formation et la qualité de l'encadrement, qui sont et resteront la priorité du club, portent leurs fruits au fil des années.

Contact : Volley ball Club - 06 30 62 17 85 - www.volleyclub-gignac.fr

PHUONG LONG VO DAO

Frédéric Dors, champion de France

Après avoir participé aux épreuves qualificatives qui avaient eu lieu à Toulouse au mois de février, cinq membres du club de Phuong Long Vo Dao de Gignac ont participé au championnat de France des Arts Martiaux Vietnamiens à Paris les 12 et 13 mars. Le premier jour était consacré aux épreuves techniques. Dans la catégorie junior, Yohan Salvador s'est classé troisième de la compétition en individuel avec arme grâce à un enchaînement au sabre. En technique synchronisé mains nues, l'équipe composé de David Ausilia, Stanislas Ollivier et Yohan Salvador a pris la troisième place. Le second jour était consacré aux combats. Dans la catégorie cadet, Sullivan Ausilia a réalisé une magnifique compétition qui l'a conduit jusqu'en finale où il s'inclina de peu. Il a pris la seconde place du podium pour le titre de

vice champion de France. En junior, Yohan Salvador termine à la troisième place. En catégorie vétérans poids lourds, Frédéric Dors domine la compétition. Ce dernier remporte la compétition et devient champion de France. Félicitation à toute l'équipe !



Contact : Phuong Long Vo Dao - 06 08 00 52 13
stephane.dors@wanadoo.fr - phuonglongvodao.free.fr

Tournoi open de tennis

Du 15 au 30 juillet

Plus d'infos : 06 25 14 39 41
tc.gignac34@sfr.fr

Tambouri'fête

Dimanche 25 septembre

Dès 10h - Jeu de Ballon

Une journée sportive et animée dédiée au tambourin. Au programme : porte-ouverte de la Tambourithèque dès 10h, ateliers d'initiation à 13h, animation musicale et rencontre internationale : Vallée de l'Hérault VS Italie à 16h.

Plus d'infos : Communauté de communes Vallée de l'Hérault - 04 67 57 04 50
www.cc-vallee-herault.fr



Soirée des champions

Mardi 27 septembre

18h30 - Chai de la Gare

La municipalité organise cet événement pour récompenser les sportifs ayant obtenu, au cours de la saison 2010/2011, un résultat ou un classement significatif dans sa discipline. Les associations de la commune ont été sollicitées par courrier pour le recensement de leurs sportifs et afin de n'oublier personne, un appel est lancé aux sportifs gignacois méritants exerçant dans des clubs hors Gignac ou dans des disciplines individuelles pour qu'ils se fassent connaître avant le 16 septembre auprès de Claude Barral, adjoint au sport.

Plus d'infos : Office municipal des sports
06 83 43 11 60

Flash Infos

■ L'Amicale Boule Gignacoise

Nouveau bureau : Président d'honneur : M. Lopez, Président : M. Mauri, Vice président : B. Muléro, Trésorier : A. Rouquette, Trésorier adjoint : A. Garcia, Secrétaire : M. Cortes, Secrétaire adjoint B. Poirier. Nouveaux membres : E. Coste, L ; Dors, A. Fournier, L. Hallard, H. Mainhard, D. Calafat.

■ Volley ball

La nouvelle équipe des mamans est en progrès constant. Leur entraînement du vendredi soir est devenu un moment de détente et de bonne humeur.

■ Handball

Le club a cette année soutenu les jeunes arbitres. Dans le cadre de leur formation Thibault Nguyen et Thibault Grattepanche ont arbitré un match de championnat le 19 février.

■ Tennis

Côté compétitions, les dames, juniors et seniors 1 sont allés jusqu'en demi-finale de leur championnat d'hiver. Nouveauté depuis juin : le « Pass Tennis ». Deux groupes de femmes ont pu ainsi bénéficier gratuitement de 5 heures d'initiation.



Atelier graph du temps cantine
Organisé par le service enfance jeunesse
le 31 mars



Carnaval des tout petits
Organisé par la les Ass Mat
le 1^{er} avril



Journée portes ouvertes de l'école
la Calandreta
Organisée par l'école la Calandreta
le 9 avril



Carnaval des Tourettes
Organisé par l'école maternelle publique
le 21 avril



Repas de l'Ascension à la cantine
Organisé par le restaurant scolaire
le 1^{er} juin

Repas américain à la cantine

> *Ça s'est passé le 4 avril*

Les élèves de l'école de Laurès et des Tourettes ont voyagé le temps d'une pause déjeuner. Dès l'arrivée des élèves, le décor était planté : cactus, tentures couleur ocre, drapeaux et cowboys et gri-gri indiens recouvraient les murs du restaurant scolaire. Les animateurs et les cuisinières ont comme toujours joué le jeu pour le plus grand plaisir des enfants et ont entraîné les enfants dans un western survolté !



Formation premiers secours

> *Ça s'est passé le 20 avril*

Le conseil municipal des enfants en partenariat avec les pompiers a organisé pour les élèves de la commune en classe de CM1 et CM2 des formations aux premiers secours. Deux séances ont eu lieu le 20 avril. Quarante enfants ont été accueillis par le chef de la caserne. Deux pompiers et un formateur aux premiers secours étaient présents pour apprendre aux écoliers les gestes qui sauvent et les réflexes à avoir en cas d'urgence.



Rencontre autour de l'alimentation

> *Ça s'est passé le 20 mai*

Une rencontre axée sur l'alimentation et les déchets s'est déroulée entre parents, enfants et personnel municipal en présence d'Olivier Lecomte, adjoint délégué aux affaires scolaires. Les enfants ont particulièrement apprécié les stands ludiques proposés : « Apprendre à lire les étiquettes et emballages », « Savoir composer un goûter idéal » et « Dégustation de fruits et légumes bio ».



Inauguration de la tyrolienne

> *Ça s'est passé le 24 mai*

C'était l'effervescence au parc du Sautarel le jour de l'inauguration de la tyrolienne commandée par le conseil municipal des enfants. Ce fut le dernier projet mis en place par l'équipe du mandat 2010-2011. Les enfants ont reçu du Maire et de son adjoint, René Gomez, un diplôme de citoyenneté pour leur implication au sein du village durant ces deux ans de travail.



Remise des prix du challenge Prévention Routière

> *Ça s'est passé le 26 mai*

Après avoir suivi les cours de prévention routière avec leurs animateurs tout au long de l'année, les élèves de l'école primaire De Laurès ont passé le challenge communal qui se composait d'une évaluation écrite et d'un parcours sur piste. Félicitation aux deux élèves de Gignac ayant eu les meilleurs résultats : Charline Bougard et Morgane Delanoix-Brière pour leur sélection au challenge départemental.



ÉCOLES

Quoi de neuf pour nos enfants ?



Contact : Services techniques municipaux - 04 67 57 01 22 - secretariat.stm@ville-gignac.com

De nombreux travaux d'entretien ont eu lieu ces derniers mois aux écoles pour le confort des enfants. Côté maternelle, les façades de la cour ont été repeintes avec des tons vifs jaune et orangé, côté primaire, l'escalier de secours a été remplacé et la salle TV de la bibliothèque entièrement rénovée. De plus, durant les vacances d'été, les employés municipaux vont profiter de l'absence des élèves pour rénover quatre salles de classe (peinture et sol) et réaliser des petits travaux d'aménagement.

CENTRE DE LOISIRS

Un potager coloré



Il y a trois ans, le Centre de Loisirs a créé un potager. Depuis, des ateliers jardinage sont proposés chaque année. Ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide du personnel municipal des espaces verts qui amène de la terre végétale et du compost, laboure la parcelle et aide le centre pour l'achat des plans. Cette saison, il pousse dans ce jardin des tomates cerise, des fraises, des haricots verts, des salades, des fleurs, des plantes aromatiques, des artichauts, des groseilles et des fleurs des champs. Tous les groupes d'enfants encadrés par leurs animateurs peuvent, à tour de rôle, s'occuper de ce jardin bio de l'entretien à la récolte des fruits et légumes.

Contact : Centre de Loisirs - 04 67 57 63 31 - centredeloisirs@ville-gignac.com

Une pluie de clowns

Le Centre de Loisirs a participé cette année au festival Avril des Clowns. Au cours de divers ateliers, les enfants munis de leurs crayons, feutres, pots de peinture et ciseaux, ont confectionné de leurs petites mains une partie de la décoration du théâtre qui a accueilli de nombreux spectacles. Fabrication de guirlandes de clowns articulés, par les plus petits, réalisation d'un clown géant par les plus grands, les enfants ont transformé le théâtre en un temple clownesque. Cette thématique tant appréciée des enfants a orienté les vacances de Pâques sur les arts du cirque. Le Centre a proposé entre autres des ateliers jonglage, maquillage et un atelier de création d'un char « roulotte » pour le carnaval.



Atelier de fabrication de livres d'artiste

Mardi 19 et mercredi 20 juillet

10h à 12h - Médiathèque

Relié au concours de livres de création « Prière de toucher » organisé par le département de l'Hérault sur le thème des gourmandises dans le cadre des Chapiteaux du livre 2011.

À partir de 8 ans - Sur inscription

Plus d'infos : Plaisir de lire, cultures vivantes et Médiathèque municipale
04 67 57 03 83

Portes ouvertes du restaurant scolaire

Vendredi 9 septembre

A partir de 17h



Visite des cuisines du restaurant scolaire, et présentation de l'équipe des cuisinières, de la diététicienne et des animateurs du

temps cantine. Vous pourrez poser toutes les questions que vous souhaitez lors de cette rencontre conviviale où le Maire, les élus en charge de la jeunesse et des affaires scolaires et les agents, seront à votre écoute.

Plus d'infos : Restaurant scolaire
04 67 57 67 61

restaurant.scolaire@ville-gignac.com

Flash Infos

■ Election du Conseil municipal des enfants

Du 13 au 23 septembre :

dépôt des candidatures

Mardi 4 octobre : Election

■ Association Ass Mat

Nouveau bureau : présidente : vice-présidente : Karine Dorrietz, trésorière : Karine Remblier, trésorière adjointe : Cathy Bertrand, secrétaire : Camille Paoli, secrétaire adjointe : Magali Bousquet.

Contact : 04 67 84 16 80.

■ FCPE

La FCPE est un groupe de parents mobilisés pour la défense de l'école laïque et gratuite garantissant l'égalité des chances et la réussite pour tous les enfants, pour la défense de la maternelle, de l'alimentation bio et locale à la cantine et des moyens de transport doux. Le site: www.fcpe-gignac.jimdo.com est actualisé régulièrement (comptes rendus des conseils d'écoles...) Le site informe également des dates de réunion pour toute personne désireuse d'être informée sur le fonctionnement des écoles.

Contact : 04 67 57 46 52.

PRÉVENTION CANICULE

Soyez vigilant !



Afin de prévenir un risque de canicule, le gouvernement a mis en place un « plan canicule » qui est activé chaque année du 1^{er} juin au 30 septembre. La ville de Gignac, avec le soutien des associations et des professionnels de la santé, s'est engagée à recenser les personnes âgées, vulnérables ou isolées afin de pouvoir les identifier clairement et leur faire bénéficier des mesures d'urgence qui seraient mises en place en cas de nouvelle vague de chaleur ou autres catastrophes naturelles.

Recensement des personnes vulnérables

Si vous êtes handicapé ou âgé de plus de 75 ans et si vous souhaitez vous faire recenser, vous devez vous rapprocher du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui prendra quelques renseignements susceptibles de faciliter les éventuelles démarches d'intervention d'urgence. Vous pouvez également remplir

et retourner au CCAS le questionnaire inséré dans le présent magazine. A noter que ce questionnaire est aussi téléchargeable sur le site internet de la commune : ville-gignac.com (menu déroulant « Documents à télécharger » de la page d'accueil).

Signalement de situations d'urgence

En ce qui concerne les signalements de situations d'urgence provoquées par une éventuelle canicule, ils devront être effectués par la personne en danger ou une personne de son entourage, auprès :

- > du Centre Communal d'Action Sociale en juillet et septembre au 04 67 57 01 72.
- > de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes le Micocoulier en août au 04 67 57 66 22.

Numéro vert d'information sur la canicule : 0 800 06 66 66.

SANTÉ

Collecte d'appareils auditifs usagés

Vous avez des appareils auditifs inutilisés qui « traînent » au fond d'un tiroir ? Vous en avez de nouveaux et ne savez pas quoi faire des anciens ? Ils sont en panne et vous n'envisagez pas de les réparer ? Vous avez récupéré les appareils d'un proche disparu mais ne savez pas quoi en faire ? Remettez-les à Alexandre, l'audioprothésiste du centre de correction auditive de Gignac Espace audition sud. Etant

mécène et acteur de l'association humanitaire Audition Solidarité.org, il les transmettra aux organisateurs des missions planifiées cette année. Grâce à ce geste solidaire, lors de ses missions à l'étranger mais aussi en France, l'association pourra appareiller de nombreux enfants défavorisés (environ 400 par an). N'hésitez donc pas à donner une 2^{ème} vie à vos appareils auditifs !

Contact : Espace audition sud - Le Forum (route d'Aniane en face d'Aldi) - 04 67 02 71 01

Centre de Médecine psychologique pour Enfants et adolescents (CMPEA)

Implanté depuis plus de vingt ans sur le territoire (auparavant à Clermont l'Hérault), le CMPEA vient d'ouvrir ses portes à Gignac. Composé d'une pédopsychiatre, d'une psychologue, d'une éducatrice de jeunes enfants et d'une secrétaire, le CMPEA assure des consultations pour les enfants et adolescents souffrant de difficultés psychologiques accompagnées parfois de difficultés psychomotrices. Il s'agit d'une unité extériorisée du Centre hospitalier régional Universitaire (CHRU) de Montpellier où les patients sont adressés par des médecins pour un avis spécialisé.



Le printemps de la Croix Rouge

> *ça s'est passé le 20 mars sur l'Esplanade*
Durant cette journée, il était proposé des démonstrations de gestes de secourisme par la Croix Rouge en alternance avec des animations réalisées par des artistes amateurs locaux : danse country, sévillane, groupe de chant les Micacoles et sketches fantaisistes du trio Drôles de Dames.



Flash Info

■ **Accueil temporaire pour personnes âgées**

Vous recherchez un lieu d'accueil pour une personne âgée ? Contactez le service gratuit « Retraite plus », votre demande sera prise en charge par une conseillère en gérontologie qui vous orientera dans les plus brefs délais vers les établissements répondant à vos exigences.

Contact : 0 800 941 340 - 01 70 36 75 00
contact@retraiteplus.fr

A noter sur votre agenda !

CONSOMMATION DE L'EAU

Appel à participation !

La sécheresse que subit la France cette année vient nous rappeler que l'eau est une ressource précieuse pour tous. En ce sens, pour l'intérêt de tous, des limitations d'usages de l'eau peuvent nous être imposées. Sans attendre ces situations critiques, chacun de nous peut contribuer à la préservation de la ressource en eau en faisant évoluer ses usages domestiques et ses choix de consommation.

Au-delà des éco-gestes quotidiens pour économiser l'eau au jardin et dans la maison, comment peut-on agir pour compléter efficacement les efforts menés par la commune ? Quel est notre impact réel sur la qualité de l'eau rejetée dans le milieu naturel ? Peut-on utiliser

l'eau de pluie et les eaux grises en substitution de l'eau potabilisée ? En tant que consommateur, a-t-on les moyens de favoriser l'achat de produits issus de pratiques agricoles visant une utilisation performante de l'eau ?

Si vous avez envie de réfléchir à ces questions et de passer à l'action, Demain la Terre ! vous propose de participer dès septembre à un groupe de citoyens. Selon vos attentes et vos disponibilités, nous fixerons ensemble les sujets à aborder, rencontrerons des techniciens et visiterons des sites exemplaires afin de comprendre les enjeux liés à la ressource en eau et de trouver les solutions pouvant être mises en œuvre.

Contact : Demain la Terre ! - 04 67 57 25 44 - accueil@demainlaterre.fr - www.demainlaterre.fr

Flash Infos

■ Point tri



Un nouveau point tri pour le papier, le verre et les emballages ménagers a été implanté chemin Vieux (route de Montpellier), il vient s'ajouter aux 14 autres

points d'apport volontaires de la commune qui sont gérés par le Syndicat Centre Hérault.

■ Compost Environnement

Les retraits de compost (issu des boues urbaines) se font les mercredis de 13h à 17h et les vendredis de 13h à 16h. Le compost est gratuit pour les habitants de Gignac (se munir d'une pièce d'identité lors du retrait) puis vendu à 5 € la tonne pour un retrait de plus de 20 tonnes, à 15 € la tonne pour un retrait de 1 à 20 tonnes, puis 20 € la tonne pour un retrait de moins de 1 tonne. Contact : Compost environnement - rue de l'éco site (direction route de Pézenas) - 04 67 95 06 34 compost.environment@wanadoo.fr

Conférence débat :
La ressource en eau dans
le bassin du fleuve Hérault

Mercredi 28 septembre

20h à 22h - Médiathèque municipale

L'eau est précieuse, particulièrement en région méditerranéenne. Mais quelles ressources utilisons-nous actuellement ? Pour quels usages ? Faut-il chercher de nouvelles ressources pour satisfaire nos besoins ? Y a-t-il un risque de pénurie ? Une soirée pour comprendre ce qui est mis en œuvre sur notre territoire pour préserver ce bien commun.

Avec le Syndicat mixte du bassin du fleuve Hérault.

Plus d'infos : Demain la Terre !

04 67 57 25 44 - accueil@demainlaterre.fr
www.demainlaterre.fr

Opération « Gignac ville propre »

> Ça s'est passé le 21 mai

Sensibilisation à l'environnement sur le marché avec le conseil municipal des enfants, la Communauté de communes, le Syndicat Centre Hérault et l'association Demain la Terre !



Célébration de la Victoire de 1945

> ça s'est passé le 8 mai au cimetière



En présence des associations du souvenir, élus, gendarmes, pompiers, policiers municipaux et musiciens de l'Harmonie.

Extrait du discours du maire, Jean Marcel Jover :

« Aujourd'hui alors que la terre s'agite, que les dictateurs inquiets tremblent sur leur siège baignant l'insurrection dans le sang de leur peuple, que les démocraties vacillent sous le joug tyrannique de la finance nous sommes réunis pour rappeler le souvenir de ceux qui ont tout donné afin que le monde retrouve sa dignité face à la barbarie et à la folie des

hommes. »

« C'est grâce à leur courage et leur abnégation que nous vivons dans une société libre, laïque, respectueuse des différences. »

« J'adresse mes vifs remerciements aux membres des associations engagées dans cette action pour leur dévouement désintéressé en précisant qu'au-delà des interrogations sur des choix quelquefois contestés peu importe le lieu de rassemblement imposé car l'essentiel demeure le recueillement et le respect dans la commémoration d'événements douloureux et tragiques qui ont marqué notre histoire commune. »

25^{ème} Concours des vins de la vallée de l'Hérault

> Ça s'est passé le 16 juin au Chai de la Gare



Cet événement qui est aujourd'hui attendu de tous les producteurs et amateurs de vins du territoire a permis de décerner 76 médailles, ainsi qu'une mention spéciale. Le jury de dégustation s'était tenu le 22 avril au lycée agricole. Les 123 jurés avaient dégusté et noté 240 échantillons présentés par 69 producteurs de la vallée de l'Hérault. Félicitation aux producteurs gignacois qui se classent comme suit :

Médaille d'or - Rosé
Médaille d'argent - Blanc
Médaille de bronze - Rouge
Pont du Diable
Cave coopérative Tour et Terroir

Médaille d'or - Blanc
L'Hermas
Domaine de l'Hermas

Médaille de bronze - Rosé
Domaine Roquefun

Retrouvez le palmarès du concours des vins sur le site de la communauté de communes : www.cc-vallee-herault.fr/Palmares-2011-.html

L'EHPAD a fêté les 100 ans d'Andréa Abric

> Ça s'est passé le 28 février à la maison de retraite



Une petite fête a eu lieu en l'honneur d'Andréa Abric résidente de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes le Micocoulier qui a fêté ses 100 printemps entourée de sa famille et du personnel de l'établissement.

A cette occasion, les Micacoles (chorale du personnel du Micocoulier) a chanté pour le plus grand plaisir de la centenaire.

ASSOCIATIONS

École de musique



Le 19 mars dernier était présenté à l'espace culturel un événement majeur qui est désormais devenu traditionnel : le concert des professeurs de l'école. Elèves, parents et public amateur ont apprécié la virtuosité de ces musiciens accomplis reconnaissant ainsi la qualité et la complicité de cette équipe qui participe

pleinement au rayonnement de l'école. Du 2 au 5 mai, une trentaine d'élèves ont suivi un stage sur la découverte des principes de base de l'improvisation et du jazz avec le Collectif Koa. Après quatre jours intenses de musique, un concert a clôturé ce stage. Les élèves se sont produits comme des artistes en concert au Chai de la Gare devant leurs parents et amis (photo).

L'Ecole de Musique associative changera de statut au 1^{er} septembre 2011. L'administration sera désormais assurée par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. A la rentrée, un nouveau directeur, Jean Luc Hero prendra ses fonctions, Maryse Lair continuera à assurer la coordination pédagogique.

Contact : Ecole de Musique Intercommunale Vallée de l'Hérault - 04 67 57 29 14

Eaux vives

L'association Eaux Vives a organisé une soirée conte dans la salle du Couvent le 21 mai. Chaque participant de l'atelier a raconté une histoire. La variété des thèmes abordés tout comme les différentes façons de conter ont fait la richesse de cette soirée ! L'association a mis en place le 28 mai une journée de formation à l'art du récit ainsi que deux demi-journées consacrées au travail vocal pour les adultes.

Les membres d'une famille participant à l'atelier de chant familial nous livrent leurs impressions :

« J'aime aller au chant, parce qu'on passe un moment en famille, et en plus on chante tous ensemble ! » - La fille de 7 ans.

« J'aime, parce qu'on chante ! »

Le garçon de 4 ans.

« Le chant familial, c'est un espace de liberté, une heure et demie rien que pour ses enfants, et la possibilité de chanter, même si on n'est pas des professionnels du chant. On

y a rencontré beaucoup de familles très sympathiques, avec qui on partage ce moment ludique une fois par mois. Les enfants se réjouissent toujours d'y aller, et moi aussi ! »
La maman.



Contact : Eaux vives - 04 67 57 68 58 - www.eaux.vives.caer.com

Amis de l'orgue

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 7 avril devant une bonne assistance : membres du conseil d'administration, adhérents et représentants de la municipalité dont le maire, Jean-Marcel Jover, Maire et la directrice générale des services, Sylvie Bonnier. A cette occasion, le maire a pris la parole pour dire toute sa satisfaction concernant la réussite collective que représente la restauration de l'orgue classé aux monuments historiques et manifester sa reconnaissance aux membres de l'association et tout particulièrement à son président qui se donna corps et âme jusqu'à l'aboutissement du projet. Il adressa ses remerciements et félicitations à toutes celles

et ceux qui pendant huit ans ont assumé la bonne marche de cette affaire. Denis Hébrard a quant à lui annoncé sa décision de mettre fin à sa mission après des années de dévouement. Deux nouvelles personnes rejoignent l'association : Hélène Griboul et Serge Contre-ras. Ils viennent s'ajouter à celles et ceux qui continuent à œuvrer pour l'association : Mme Bonniol, secrétaire, M. Fages, Trésorier, M. Koch, Chef du Cœur, Mme Carron, Mme Rouquette, Mme Thomas, Mme Valette, M. Servel, Mme Edmond Mariette, représentant la municipalité, Le père Chanut, membre de droit et M. Hébrard assurant cette période transitoire jusqu'au 30 septembre.

Contact : Amis de l'orgue - 04 67 57 52 55

RÉALISATIONS DE GIGNACOIS

Banco ! Des bancs publics colorés



Banco ! C'est le nom d'un projet sympathique qui a été porté par la Médiathèque municipale de Gignac : la réalisation de mosaïques sur les bancs publics de la place de Verdun. Ce projet qui s'est déroulé sur trois mois (de mars à mai) s'est articulé autour de multiples animations et activités (exposition, sorties, conférences) sur la mosaïque et bien sûr d'ateliers de réalisation coordonnés artistiquement par le professionnel Jean François Caudry. Cette aventure s'est clôturée par l'inauguration festive des mosaïques le samedi 28 mai. Tous les participants ont pu se retrouver pour fêter ensemble la fin de ce travail artistique collectif.

Les écrits de Maurice Luthard

Une étude réalisée sur la ville et la viguerie de Gignac par Maurice Luthard va être publiée avec l'aide de Jean Claude Richard. Maurice Luthard, malgré sa courte existence aura ainsi légué aux générations successives dans le cadre de recherches historiques étayées et fort documentées le fruit de son travail.

**Extrait de la préface écrite par
Jean-Marcel Jover, Maire de Gignac**

« Revendiquer son attachement à un lieu, c'est d'abord connaître son histoire au travers d'événements marquants dont les traces indélébiles sont toujours présentes au détour des ruelles étroites, au frontispice des monuments témoins d'un riche passé ou le long des hautes murailles, percées de portes au nom évocateur, autrefois protectrices. Des drames se sont pourtant déroulés au cours des siècles dans cette paisible bourgade qui semble, aujourd'hui, paresser sous le soleil, endormie dans sa douce quiétude à l'abri de ses vieux murs. Les blessures du temps et les meurtrissures provoquées par la folie des hommes

sont encore palpables dans cette vieille cité, ancienne viguerie aux limites géographiques oubliées. Une ville sans histoire est une ville sans âme, alors pour cimenter et fortifier notre appartenance à une communauté fière de ses racines et de ses traditions et ancrer plus encore notre identité dans ce territoire du cœur d'Hérault occupé par les hommes depuis la nuit des temps, il est apparu opportun, de publier l'étude réalisée sur la ville et la viguerie de Gignac par Maurice Luthard, illustre concitoyen frappé par un destin tragique. Ce document exceptionnel participera ainsi, avec les ouvrages déjà diffusés, au renom et à la notoriété d'un bourg ou résonnent encore dans les venelles humides le fracas des combats légendaires ou réels qui ont émaillé notre histoire commune. Il enrichira notre bibliothèque et apportera, j'en suis certain, aux Gignacois de toutes origines, érudits ou curieux, un témoignage remarquable sur la vie sans concession dans une citadelle livrée aux violences indicibles d'un antagonisme religieux exacerbé. »

NOUVELLES INSTALLATIONS

Quoi de neuf sur Gignac ?

> L'Oustal pizza

Pizzeria / Snack

Sur place, à emporter ou livraison
Ouvert tous les jours sauf le mercredi
de 11h à 13h30 et de 18h à 22h
5 boulevard Saint Louis
04 99 61 82 51

> Hey pourquoi pas ?

Snack / Moules frites

Plats orientaux et portugais sur commande
Sur place, à emporter ou livraison
Ouvert tous les jours de 11h à 22h
3 boulevard Pasteur
06 88 04 10 93 / 06 62 72 80 53

> Le Talva

Snack kebab

Spécialité d'Anatolie

Ouvert tous les jours de 10h à 23h
4 bis place de la Victoire
04 67 60 24 57
www.letalva.com

> Les gourmandy'z de Sabine

Glaces, milkshakes, jus de fruits pressés,
pâtisseries, crêpes, gaufres...
Ouvert du lundi au dimanche de 9h à 22h
20 place de Verdun (terrasse)
06 46 56 17 87

> Le potager des Arcades

(changement de propriétaire)

Fruits et légumes

Ouvert du mardi au samedi de 8h à 12h30
et de 16h à 19h30 et le dimanche
de 8h30 à 12h30
5 place de Verdun
06 83 03 70 89

> Athanor

Achat / vente de métaux précieux
(or, argent, platine...)

Ouvert le jeudi, vendredi et samedi
de 9h à 12h et de 15h à 18h30
et sur rendez-vous les autres jours
3 avenue Saint Louis
06 79 68 12 59

> Nath-Beauty

Esthéticienne à domicile

Nathalie Clara

06 72 22 59 84

> Les maisons de Manon

Constructeur de maisons individuelles

22 route de Montpellier

04 67 60 27 78

> Orthodontiste

Benjamin Saudemon

Le Forum

15 rue des Armillières

04 67 60 33 23

Professionnels : commerces, professions libérales, artisans... Si vous êtes nouvellement installés sur Gignac et que vous souhaitez faire paraître vos coordonnées pour vous faire connaître, il vous suffit de faire une demande au service communication au 04 67 57 01 69 ou sur communication@ville-gignac.com.

HISTOIRE DE GIGNACOIS

Eole guide Valérie
dans les rues de Gignac

Après presque deux ans et après un apprentissage en famille d'accueil et une formation avec une éducatrice, Eole, un jeune labrador sable, est devenu le guide de

Valérie, malvoyante résidente à Gignac. Remis gratuitement au mois d'avril par l'association « Chiens guides d'aveugles Toulouse-Grand Sud », il l'accompagne désormais dans les rues de Gignac. Valérie et Eole sont la 96^{ème} équipe formée par l'association. Après cinq jours passés ensemble dans les locaux de l'association, ils ont rejoint Gignac. Pendant une semaine, deux éducatrices, Edith et Magali, les ont accompagnés dans tous leurs déplacements. Ensemble, ils ont travaillé sur tous les trajets quotidiens de Valérie et mis en place des bases solides pour ce nouveau duo ! Valérie a appris à communiquer avec Eole, à être à son écoute, à ressentir correctement ses mouvements, à comprendre ses initiatives. Durant les derniers jours de l'apprentissage, les éducatrices ont suivi Valérie et Eole à distance pour permettre la mise en confiance mutuelle et pour contribuer à la prise d'autonomie de l'équipe.

POÈME

Senteurs du soir

De ce coin de gazon, où poussent des arums
Entourés de massifs richement colorés
Secoués par le vent, s'exhalent des parfums
Déliçats, vaporeux, légers et éthérés.

Fraîchement irrigué par l'eau du fleuve Hérault
La pelouse verdit, les belles roses écloses
Aux irisés pétales ressemblent à des émaux,
Le chèvrefeuille jaune, le rouge laurier rose

Se mélangent et se mêlent aux fines marguerites,
Aux bleutés hortensias, aux denses vendangeuses
Aux azalées fleuris, aux hautes clématites,
Aux œillets de poètes, aux douces tubéreuses.

Les couleurs emmêlées surchargées de senteurs
Dansent sous la brise étourdie par l'odeur
Dans ce jardin d'éden aux éclats enchanteurs
Parsemé d'immortelles et de douce splendeur.

De ce coin de gazon, où poussent des arums
S'exprime la passion des vifs géraniums
Bordant les plates-bandes et la haie des buis verts
A l'ombre d'hibiscus aux boutons entr'ouverts.

De ce coin de gazon, où poussent des arums
Les fleurs s'épanouissent en gerbe de couleurs
Magnifique arc en ciel aux diamants racleurs
Quand flottent dans le soir les sublimes arômes

De ce coin de gazon, où poussent des arums....

Jean-Marcel Jover

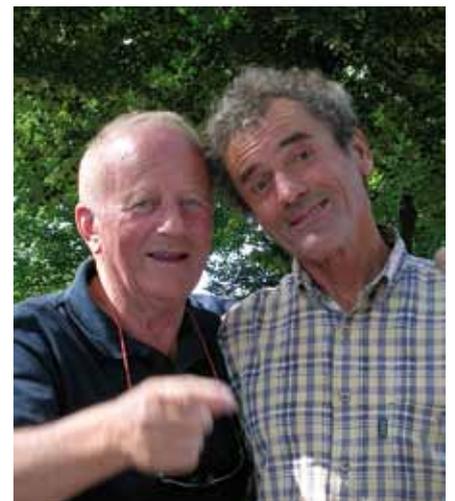
Etat civil

■ Naissances

Léandre Escarti - le 1^{er} juin 2011
De David Escarti et Roxane Llanta
Naëlle Martarèche - le 23 mai 2011
De Sébastien Martarèche et Aurélie Durand
Diljiyan Gunes - le 21 mai 2011
De Cevat Gunes et Aysel Guenes
Maël Vernière Nozière - le 11 mars 2011
De Sylvain Vernière et Amélie Nozière
Loan Bonnier - le 12 mars 2011
De Vincent Bonnier et Christel Serin
Nathan Grimal - le 15 mars 2011
De Christian Grimal et Sandrine Bernon
Pierre Billore - le 27 mars 2011
De Stéphane Billore et
Marion Mignon Falize
Alexandre Gey - le 14 avril 2011
De Claude Gey et Violaine Vernier
Olivia Franceschini - le 15 avril 2011
De Robert Franceschini et
Sandra Van Genugten
Elias Jean-Louis Maisonnasse
le 15 avril 2011
De Jérémy Jean-Louis et
Sophie Maisonnasse
Capucine Valette - le 23 avril 2011
De Jérôme Valette et Caroline Garrigou
Josial Kapepula - le 23 février 2011
De Olivier Kapepula
et Christobelle de Chantal Vongo

■ Décès

Henri Vezinhet - le 13 juin 2011
Micheline Marschall-Besnard - le 9 juin 2011
Hélène Lapeyre-Abelanet - le 28 mai 2011
Marie Pinel-Diez - le 23 mai 2011
Davilio Beccardi - le 21 mai 2011
Alphonse Rivier - le 7 mai 2011
Christian Breitel - le 2 mai 2011
Rose Saquet - le 21 avril 2011
Michel Loubeyre - le 20 avril 2011
Viviane Martinez-Combes - le 11 avril 2011
Suzanne Vivancos-Ferrandol - le 8 avril 2011
Marcel Boyer - le 29 mars 2011
Gilbert Cablat - le 29 mars 2011
Michel Gayraud - le 16 mars 2011



Pierre Roland et Gaby Granier
Au printemps, tous les deux ont quitté prématurément
leurs amis de l'Harmonie pour pratiquer la musique dans
un autre monde.

Si vous souhaitez faire paraître l'annonce
d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès,
il vous suffit de venir remplir les formulaires
disponibles en Mairie ou de contacter
le service communication au 04 67 57 01 69
ou sur communication@ville-gignac.com